

COMMUNE DE LABEGUDE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL****SEANCE DU JEUDI 11 DECEMBRE 2025**

L'An deux mille vingt-cinq et le jeudi 11 décembre à 19 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur PONTHER Jean-Yves, Maire.

Nombre de membres en exercice : 15

Date de la Convocation : 04 décembre 2025

Présents : MMES BRUNEL Isabelle, CONSTANT Michèle, DUCHAMP Cécile, GRASSET Geneviève, HUOT Michèle, SUCHON Emilie, TAULEIGNE-DESPLANCQUES Lise, MM DURAND Gérald, GOSSE Pascal, GROS Cyril, PONTHER Jean-Yves, VOLLE Jean-Luc.

Excusés et procurations : MME BERNARD-MARTINEZ Nathalie à DUCHAMP Cécile, M. BESSON Jonathan à DURAND Gérald, M. VERNET David à M. VOLLE Jean-Luc.

Secrétaire de Séance : MME DUCHAMP Cécile.

N° 50/2025

SERVICE RESTAURATION COLLECTIVE - TARIFS 2026

Monsieur le Maire propose de voter les tarifs des repas réalisés par le service « restauration collective » à partir du 1^{er} janvier 2026, comme suit :

	TARIFS 2025	⇒ 2026
Prix PETIT DEJEUNER - RESIDENCE	1,20 €	1,30 €
Prix repas MIDI - RESIDENCE	3,80 €	4,00 €
Prix repas SOIR - RESIDENCE	3,00 €	3,20 €
Prix repas - ECOLES	3,80 €	4,10 €
Prix repas - CENTRE DE LOISIRS	4,50 €	4,60 €
Prix repas – EXTERIEUR à emporter	8,00 €	8,20 €
Prix repas – EXTERIEUR livré	9,50 €	9,90 €
Prix repas – PERSONNEL COMMUNAL ET EDUCATIF	5,40 €	5,50 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, par 14 voix pour et 1 abstention :

- vote les tarifs 2026 proposés par Monsieur le Maire

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Au registre sont les signatures.

Pour extrait certifié conforme.

Le Maire,

Jean-Yves PONTHER

